

## Comment s'engager auprès de la Fondation de l'Université de Corse ?

### *Vous êtes :*

- Une entreprise
- Une collectivité, une association, une fondation
- Un particulier (ancien diplômé de l'Université de Corse, parent d'étudiant...)

Vous souhaitez devenir partenaire de la Fondation de l'Université de Corse pour participer à un projet scientifique d'envergure, dialoguer avec les équipes de recherche de l'Université de Corse, accompagner les étudiants dans leur parcours de formation, parrainer les idées et les talents de demain... Bref, vous souhaitez favoriser l'accroissement et la diffusion des connaissances et des compétences, et œuvrer ainsi à l'intérêt général.

### *Comment rejoindre la Fondation ?*

- *Devenez fondateur*

Partenaires privilégiés de l'Université, les fondateurs constituent l'essentiel de la dotation nécessaire aux activités de la Fondation. Un montant minimum de contribution est nécessaire pour se voir attribuer le titre de fondateur.

En contrepartie, ces véritables mécènes du savoir sont représentés au conseil de gestion de la Fondation, et bénéficient d'une information privilégiée sur les projets de l'Université, ainsi que d'une large visibilité grâce aux outils de communication de la Fondation.

- *Devenez donateur*

Tous les donateurs contribuent au fonctionnement de la Fondation. Le montant et la nature des dons sont totalement libres. Associés à la vie de l'Université, les donateurs sont informés des activités de la Fondation et de l'utilisation de leurs dons.

- *Fondateur ou donateur, Vous bénéficiez de déductions fiscales*

- Réduction d'impôt égale à 60% des sommes versées à la Fondation par les entreprises et groupements soumis à l'impôt sur les sociétés (IS).
- Réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées à la Fondation par les personnes soumises à l'impôt sur le revenu (IR).
- Réduction d'impôt égale à 75% des sommes versées à la Fondation par des particuliers soumis à l'impôt sur la fortune (ISF).
- Exonération de l'ISF sur la valeur en pleine propriété d'un patrimoine dont l'usufruit est donné à titre temporaire à la Fondation de l'Université de Corse.

### *Pour toute information complémentaire :*

*Vannina Bernard-Leoni, Directrice de la Fondation*

*Fundazione di l'Università di Corsica  
Università di Corsica Pasquale Paoli  
BP 52 - 20250 Corte*

*bernard-leoni@univ-corse.fr  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 67*



www.univ-corse.fr

Charte graphique Université de Corse - Service Communication - Septembre 2010



*Fundà, Custruì, Ingrandà*

*Fonder, Construire, Elever*



**Fundazione**  
di l'Università di Corsica

www.univ-corse.fr

# L'Université de Corse : Lieu de savoir, espace d'action

## *D'un horizon à l'autre*

L'Université de Corse est fondée en 1765 par le général Pasquale Paoli, alors gouverneur de l'île. Homme des Lumières, convaincu que l'émancipation passe par le savoir, il en fait une pierre angulaire de son gouvernement. Fermée ensuite pendant plus de deux siècles, elle ne rouvre qu'en 1981, portée par un vaste mouvement populaire. Aujourd'hui, elle est une structure de formation et de recherche résolument tournée vers l'avenir, qui inscrit sa réflexion et son engagement à de multiples échelles.

## *Ancrage territorial*

En 30 ans, l'Université de Corse a su se doter d'une large gamme de formations, capable de répondre aux aspirations variées des étudiants et aux nombreux besoins de la société corse. De nouvelles formations sont venues régulièrement enrichir le champ des possibles : ouverture de la 1<sup>ère</sup> année de médecine en 2004, création d'un master énergies renouvelables la même année, ouverture de sciences politiques en 2008, mise en place d'une classe préparatoire en vue de la création d'une école d'ingénieurs en 2011...

## *Internationalisation*

Combinée à une politique de développement du territoire, la volonté d'excellence scientifique conduit l'Université de Corse vers une internationalisation qui l'enracine et la déploie dans ses environnements naturels : la cité, l'île, la Méditerranée, l'Europe.

Autonome depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'Université de Corse fait ainsi partie du 1<sup>er</sup> Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) euro-méditerranéen qui regroupe les universités de Nice-Sophia Antipolis, Sud Toulon Var, Paris VI, Gênes et Turin. La constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « Euro campus méditerranéen » qui en découlerait est en projet.

Par ailleurs, en juillet 2010, l'Université de Corse a impulsé la création du Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) qui rassemble 19 universités insulaires. L'Université de Corse assure jusqu'en 2012 la 1<sup>ère</sup> présidence de ce réseau porteur de riches collaborations pédagogiques et scientifiques.

## *Excellence et spécificité scientifique*

L'identité scientifique de l'Université de Corse s'articule autour de 7 projets pluridisciplinaires labellisés par le CNRS :

- *Feux de forêt* : étude des risques, décisions et politiques publiques dans le domaine des feux de forêt.
- *Energies renouvelables* : étude et gestion des systèmes à source renouvelable d'énergie.
- *Ressources naturelles* : analyse et valorisation des ressources naturelles, notamment des agro-ressources.
- *Les eaux en Méditerranée* : étude et gestion de la disponibilité et de la qualité de cette ressource.
- *Dynamiques des territoires et du développement durable* : analyse des recompositions territoriales dues aux pressions des activités économiques sur l'environnement.
- *Identités, cultures : les processus de patrimonialisation* : analyse et valorisation des patrimoines.
- *Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)* : articulation de la recherche scientifique et technologique dans le cadre du Web 2.0.

## *Imbrication au tissu socio-économique*

L'Université de Corse a fait de l'insertion professionnelle de ses étudiants une clef de voûte de son dispositif pédagogique. Les formations dispensées sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques et orientent les étudiants vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire. Ainsi, 84,5% des diplômés 2007 ont trouvé un emploi.

## *Chiffres clés*

- 4400 étudiants
- 4 domaines de formation (Arts, Lettres et Langues / Sciences Humaines et Sociales / Droit, Economie et Gestion / Sciences, Technologies, Santé et STAPS)
- + de 100 diplômes du niveau Bac jusqu'au Doctorat
- 32 formations en alternance
- 2 Unités Mixte de Recherche (UMR), 1 Fédération de Recherche et 1 Unité Mixte de Service (UMS) CNRS
- + de 50 nationalités présentes sur les campus
- 100 universités partenaires, à travers le monde

# Une Fondation universitaire, Pour quoi faire ?

## *Sa création*

- *Mettre tous les moyens à la disposition des chercheurs et des étudiants pour mener à bien leurs projets.*
- *Renforcer des partenariats forts et durables avec le monde socio-économique.*

Voici deux priorités de l'Université de Corse.

La création d'une fondation universitaire confirme cet engagement. Créée par un vote du Conseil d'administration de l'Université le 15 décembre 2009, la Fondation de l'Université de Corse est aujourd'hui dans sa phase de structuration et prévoit un démarrage de son activité au début de l'année 2011.

## *Sa vocation*

La Fondation de l'Université de Corse est un outil de promotion des projets et de l'identité scientifique spécifique de l'Université de Corse.

Elle a pour but de collecter de nouvelles ressources et de constituer une interface privilégiée entre l'Université et son environnement socio-économique. Elle fournit à l'Université de Corse des moyens supplémentaires pour se développer et innover, en même temps qu'elle favorise une interconnaissance précieuse entre recherche et entreprises.

## *Ses axes prioritaires*

La Fondation de l'Université de Corse accompagne des projets conformes aux missions de service public de l'enseignement supérieur et présentant un caractère d'intérêt général.

Elle apporte prioritairement de nouveaux moyens aux projets et programmes d'action dans les domaines stratégiques suivants :

- Innovation et prospective.
- Attractivité internationale et promotion de l'identité universitaire.
- Transfert des savoirs et compétences de l'Université vers le territoire insulaire.

## *Ses moyens d'action*

La Fondation dispose de divers moyens d'action. Elle ambitionne ainsi de créer :

- Une chaire internationale d'enseignement et de recherche.
- Un fonds de dotation dédié à l'innovation.
- Des bourses et des prix pour les étudiants et les chercheurs.
- Des projets d'expérimentation (sur l'insertion, sur l'enseignement).
- Des appels à projets pour l'utilisation des fonds (projets scientifiques, manifestations culturelles...).

## *Fonctionnement*

*L'Université de Corse, en tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), bénéficie des avantages de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) du 10 août 2007. Elle a ainsi pu créer une fondation universitaire par délibération du conseil d'administration qui lui confère de facto les avantages équivalents à une reconnaissance d'utilité publique.*

## *Transparence*

*Pour garantir la transparence dans l'acceptation et l'usage des dons reçus, la Fondation de l'Université de Corse s'est dotée d'une charte éthique et d'un règlement intérieur qui précisent les modalités de contrôle de l'emploi des fonds.*

## *Gouvernance*

*La Fondation est pilotée par un conseil de gestion composé de trois collèges équilibrés :*

- 4 représentants des fondateurs.
- 4 représentants de l'Université.
- 4 personnalités qualifiées.

## *Principaux jalons*

*Juridiquement créée le 15 décembre 2009, la Fondation de l'Université de Corse doit maintenant être créée financièrement. Le démarrage de ses activités est prévu pour début 2011, après constitution de sa dotation initiale auprès d'un premier cercle de fondateurs.*